Démantèlement d'un vaste trafic de médicaments très onéreux à destination de l'Egypte, utilisant des bénéficiaires de la CMU

17/02/2021 à 18h14



Quinze personnes ont été interpellées en France et à l'étranger depuis l'ouverture de l'information judiciaire en janvier 2020. Elles sont soupçonnées d'avoir participé à un vaste système d'arnaque à l'assurance maladie visant à récupérer gratuitement des médicaments très onéreux en France pour les revendre en Egypte. Le préjudice est évalué à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Il y avait les petites mains, recrutées sur Snapchat à condition qu'elles soient bien bénéficiaires de la CMU (couverture maladie universelle) pour aller se faire remettre en pharmacie des médicaments anticancéreux ou antihépatiques par exemple, confiés ensuite à des «récupérateurs» qui eux-mêmes les amenaient aux exportateurs chargés d'acheminer en Égypte l**es précieuses boîtes de médicaments qui pouvaient valoir jusqu'à 14.000 euros chacune.** Le tout au préjudice de la Caisse primaire d'assurance maladie française. […]

En perquisition, les hommes de l'Oclaesp (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé

publique) ont saisi 200.000 euros de médicaments et 30.000 euros en espèces. Au même moment, un homme était interpellé en Italie, suspecté d'être un co-auteur.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là, car les enquêteurs cherchent maintenant à identifier les collecteurs de ce réseau, à évaluer précisément le préjudice subi par le système de santé français et aussi à recenser les signalements sur d'autres affaires potentielles. […] «*Nous poursuivons les investigations sur la filière égyptienne qui a été mise au jour mais nous élargissons notre travail d'enquête à ce qui s'avère être un phénomène plus global puisque* ***nous étudions actuellement 800 à 1000 signalements sur des arnaques similaires avec un préjudice qui se compte en millions d'euros***», précise le colonel Ehrhart.

CNEWS